CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE GRAND CHÂTELLERAULT

COMPTE-RENDU

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN
Le 15 mars 2021 à 17h00

Le conseil de la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault dûment convoqué par le président le 09 mars 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des fêtes, 24 rue Charles Marchand, 86230 SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ABELIN, Président.

Extrait délibérations n°1 à 6 :

GRAND CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 81

Présent (55)
JM. AURIAULT, A. PICHON, F. LEMEUR (suppléante de J. ROY), B.HENEAU, F. BONNARD, O. LANDREAU, L. ROY, JP. ABELIN, M. LAVRARD, T. BAUDIN, J. MARECOT, J. MELQUIOND, M.FRESNEAU, S. RAYNAUD, B. ROUSSENQUE, M. DROIN, AF. BOURAT, S. GUEGUEN, F. MERY, Y. TROUSSELLE, P. BARAUDON, P. BAZIN, D. SIMON, C. CIBERT, H. MATTARD, E. MICHEL (suppléante de M. FAVREAU), P. BIGOT, B. de COURREGES, Y. TARTARIN, P. GUÉNAIRE, H. COLIN, I. RABUSSIER, F. PIERRON, J. SABOURIN (suppléant de B. FONTAINE), S. MIGEON, T. TRIPHOSE, F. SOURIAU, P. AZILE, V. DESIRE, L. DUFFAULT, C.PIAULET, V. LEAU, E. BAILLY, B. BERTON (suppléant de T. PRIEUR), M. AMIRAULT (suppléante de P. LECLERC), A. BRAGUIER, JP. CONTE, L. JUGE, G. PEROCHON, C. PEPIN, D. CHAINE, P. POUPIN, P. ROCHER, P. BERNARD, J. BOISSON

Pouvoir (14)
G. PRINCET donne pouvoir à M. LAVRARD
B. BIET donne pouvoir à O. LANDREAU
N. MARQUES NAULEAU donne pouvoir à O. LANDREAU
Y. ERGÜL donne pouvoir à JP. ABELIN
L. RABUSSIER donne pouvoir à M. LAVRARD
JM. MEUNIER donne pouvoir J. MELQUIOND
C. FARINEAU donne pouvoir à T. BAUDIN
E. PHLIPPONNEAU donne pouvoir à J. MARECOT
H. PREHER donne pouvoir à M.I FRESNEAU
F. BRAUD donne pouvoir à B. ROUSSENQUE
P. CANTINOLLE donne pouvoir à S. RAYNAUD
D. CATHELIN donne pouvoir à JP. CONTE
M. CHAINEAU donne pouvoir à P. ROCHER
A. MESSAOUDENE donne pouvoir à JP. ABELIN

Excusés : (12)
E. AZIHARI, M. LATUS,, A. NOËL, F. MERCHADOU, F. REBY, G. WIBAUX, P. BARBOT, M. GODET, P. FOUCTEAU, F. SCHMITT, O. GOLA, C. MICHAUD

Extrait délibérations n°7 à 15 :

GRAND CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 81

PRESENTS (56) : JM. AURIAULT, A. PICHON, F. LEMEUR (suppléante de J. ROY), B.HENEAU, F. BONNARD, O. LANDREAU, L. ROY, JP. ABELIN, M. LAVRARD, T. BAUDIN, J. MARECOT, J. MELQUIOND, M.FRESNEAU, S. RAYNAUD, B. ROUSSENQUE, M. DROIN, AF. BOURAT, S. GUEGUEN, F. MERY, Y. TROUSSELLE, P. BARAUDON, P. BAZIN, D. SIMON, C. CIBERT, H. MATTARD, E. MICHEL (suppléante de M. FAVREAU), P. BIGOT, B. de COURREGES, Y. TARTARIN, P. GUÉNAIRE, H. COLIN, I. RABUSSIER, F. PIERRON, J. SABOURIN (suppléant de B. FONTAINE), S. MIGEON, T. TRIPHOSE, F. SOURIAU, P. AZILE, C. MICHAUD, V. DESIRE, L. DUFFAULT, C.PIAULET, V. LEAU, E. BAILLY, B. BERTON (suppléant de T. PRIEUR), M. AMIRAULT (suppléante de P. LECLERC), A. BRAGUIER, JP. CONTE, L. JUGE, G. PEROCHON, C. PEPIN, D. CHAINE, P. POUPIN, P. ROCHER, P. BERNARD, J. BOISSON

POUVOIRS (15) : **G. PRINCET donne pouvoir à M. LAVRARD**
B. BIET donne pouvoir à O. LANDREAU
N. MARQUES NAULEAU donne pouvoir à O. LANDREAU
Y. ERGÜL donne pouvoir à JP. ABELIN
L. RABUSSIER donne pouvoir à M. LAVRARD
JM. MEUNIER donne pouvoir J. MELQUIOND
C. FARINEAU donne pouvoir à T. BAUDIN
E. PHLIPPONNEAU donne pouvoir à J. MARECOT
H. PREHER donne pouvoir à M.I FRESNEAU
F. BRAUD donne pouvoir à B. ROUSSENQUE
P. CANTINOLLE donne pouvoir à S. RAYNAUD
D. CATHELIN donne pouvoir à JP. CONTE
M. CHAINEAU donne pouvoir à P. ROCHER
A. MESSAOUDENE donne pouvoir à JP. ABELIN
O. GOLA donne pouvoir à C. MICHAUD

EXCUSES (10) : E. AZIHARI, M. LATUS,, A. NOËL, F. MERCHADOU, F. REBY, G. WIBAUX, P. BARBOT, M. GODET, P. FOUCTEAU, F. SCHMITT.

Secrétaire de séance : Antoine BRAGUIER

- Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 16/11/2020 ;
- Compte rendu des décisions du président prises par délégation et des délibérations des bureaux des bureaux du 7 décembre 2020 et du 1er février 2021.

001. Modification des lieux de séances des conseils communautaires

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide d'autoriser le président à convoquer les membres du conseil communautaire dans les lieux suivants, qui seront choisis aléatoirement :

Lencloître, Availles-en-Châtellerault, La Roche-Posay, Saint-Gervais-Les-Trois-Clochers, Dangé-Saint-Romain, Bonneuil-Matours, Châtellerault.

Vote : Adopté à l'unanimité

002. Désignation d'un élu communautaire au conseil d'administration de la société publique locale Châtellerault Energies

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide de désigner en tant que membre au conseil d'administration de Châtellerault Énergies, parmi les conseillers communautaires :

- Monsieur Gérard PEROCHON

Vote : Adopté à l'unanimité

0. 003. Désignation de deux représentants à la commission consultative paritaire du Syndicat ENERGIES VIENNE

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide :

- de désigner :
  - Madame Evelyne AZIHARI, vice-présidente en charge de la politique énergie-climat,

- Monsieur Gérard PEROCHON vice-président en charge des affaires générales et des affaires juridiques,

pour représenter Grand Châtellerault au sein de la commission consultative paritaire du Syndicats ENERGIES VIENNE.

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Vote : Adopté à l'unanimité

004. Désignation de représentants GIE Acteurs Liber Accès

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide de désigner :

- deux titulaires :
  - Hubert PREHER
  - Antoine BRAGUIER

- deux suppléants :
  - Dominique CHAINE
  - Odile LANDREAU

Vote : Adopté à l'unanimité

005. Eaux de Vienne SIVEER - Constitution des comités locaux

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide :

- de proposer au comité syndical d'Eaux de Vienne-Siveer les représentants appelés à siéger dans les comité locaux suivants :

  - **Comité local de Châtellerault – Naintré,**

Titulaires	Suppléants
Evelyne AZIHARI (Châtellerault)	Jeannie MARECOT (Châtellerault)
Stéphane RAYNAUD (Châtellerault)	Françoise BRAUD (Châtellerault)
Michel DROIN (Châtellerault)	Béatrice ROUSSENQUE(Châtellerault)
Michel FRESNEAU (Châtellerault)	Elisabeth PHLIPPONNEAU (Châtellerault)
Laurence RABUSSIER (Châtellerault)	Gwénaelle PRINCET (Châtellerault)
Pierre BARAUDON (Châtellerault)	Jacques MELQUIOND (Châtellerault)
Laurent DUFFAULT(Naintré)	Patrice CANTINOLLE (Châtellerault)

  - **Comité local de Vaux Sur Vienne,**

Titulaires	Suppléants
Antoine BRAGUIER (St-Gervais-les-trois Clochers)	Pascal LECLERC (St Genest d'Ambières)
Claude MARCHAISSEAU (Antran)	Eric HANSE (Orches)

Pierre LOURY (St Rémy sur Creuse)	Jean Bernard GUERY (Leugny)
Jacky GALOCHAT (Colombiers)	Patrice RUNFOLA (Colombiers)
Dominique CHAINE (Thuré)	André GUIGNARD (Thuré)
Alain PICARD (Scorbé Clairvaux)	Francis SOURIAU (Mondion)
Franck ROY (Dangé St Romain)	Pascal ROCHER (Usseau)
Henri COLIN (Lencloitre)	
Jacques SABOURIN (Les Ormes)	Jean-Marie BRUNEAU (Les Ormes)
Alain BESNAULT (Oyré)	
Bénédicte DE COURREGES (Ingrandes)	
Fabrice DINAIS (Buxeuil)	Patrick TROUVE (Buxeuil)
Jean-Pierre MAISY (Cernay)	

- **Comité local de Vienne - Ozon,**

Titulaires	Suppléants
Pierre LEDOUX (Availles en Châtellerault)	Dominique MARTIN (Senillé S t Sauveur)
Laurent BLIN (Bonneuil Matours)	Franck BONNARD (Bonneuil Matours)
Alain MORON (Cenon sur Vienne)	Odile LANDREAU (Cenon sur Vienne)
Thierry MIREBEAU (Monthoiron)	Christophe BOCQUIER (Monthoiron)
Françoise LE MEUR (Archigny)	Gérard LEFEVRE (Archigny)
Raymond DEMIOT (Bellefonds)	Bernard HENEAU (Bellefonds)
Jean-Louis GAUD (Vouneuil sur Vienne)	Bruno DANTIN (Vouneuil sur Vienne)

- **Comité local de Val De Gartempe et Creuse,**

Titulaires	Suppléants
Jean-Louis MICHEL (Coussay les Bois)	Michel FAVREAU (Coussay les Bois)
Joël COGNE (Leigné les Bois)	Fatima BOUHASSOUM (Leigné les Bois)
Xavier ROBIN (Vicq sur Gartempe)	Alain CATHELIN (Vicq sur Gartempe)
Thierry TRIPHOSE (Mairé)	Charlie NIEMEZYK (Mairé)
Annick GRATEAU (Pleumartin)	Jean-Pierre SOLIGNAC (Pleumartin)
Yannick TARTARIN (La Roche Posay)	Bertrand CUSSAGUET (La Roche Posay)

- d'autoriser son Président à effectuer toute démarche auprès d'Eaux de Vienne-Siveer pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Vote : Adopté à l'unanimité

006. Réactualisation de la commission intercommunale d'accessibilité

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide :

- de fixer à 6 le collège de représentants élus de la communauté d'agglomération,

- de fixer à 8 le collège de représentants d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap (physique, sensoriel, visuel, cognitif, mental ou psychique) et d'associations ou organismes représentant les personnes âgées,

- de fixer à 4 le collège de représentants des usagers et des acteurs économiques de Grand Châtellerault,

- de fixer à 2 le collège de représentants des partenaires publics (État…),

- d'autoriser le Président ou son représentant à poursuivre l'exécution de la présente,

- et précise que les membres seront désignés par le Président par voie d'arrêté.

Vote : Adopté à l'unanimité

007. Débat sur le rapport d'orientation budgétaire 2021

Le conseil communautaire adopte la présentation des orientations générales du budget pour 2021 et de l'organisation d'un débat sur ce thème.

Vote : Adopté à l'unanimité

008. Crise sanitaire liée à la Covid-19 - Exonération de loyers d'occupation de locaux appartenant à la Communauté d'agglomération de Grand Châtellerault au profit de certains locataires du secteur économique

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide :

- de renouveler l'exonération de loyers, les montants portés ne tenant pas compte des revalorisations éventuelles pouvant intervenir et qui seront à prendre en compte le cas échéant,

- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à mettre en oeuvre la présente délibération et à signer tout document relatif à cette remise de loyers.

Vote : Adopté à l'unanimité

009. Demande de remboursement du versement mobilité à Habitat de la Vienne

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide :

- le remboursement du Versement Mobilité à Habitat de la Vienne pour les années :
  - 2019 : 2655,07 €
  - 2020 : 1566,95 €

- d'autoriser le président ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Vote : Adopté à l'unanimité

010. Délégation de Service Public pour l'exploitation du camping* et de la base de loisirs de Crémault à Bonneuil Matours - Années 2021 à 2023

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer à M. Aurélien FOURMY et Mme Magalie ROINARD, 6 bis Rue du Temple 86130 Jaunay-Marigny, la DSP du site de Crémault, pour les années 2021 à 2023,

- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de délégation et tous les documents y afférent.

Vote : Adopté à l'unanimité

011. Autorisation de programme - Réhabilitation de la piscine de Dangé-Saint-Romain

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide de créer une autorisation de programme d'un montant de 1 200 000 €, selon le calendrier précisé ci-dessous :

		2021	*2022*	*2023*	*TOTAL*
Dépenses		*150 000 €*	*750 000 €*	*300 000 €*	*1 200 000 €*
Recettes	*Autofinancement*	*150 000 €*	*750 000 €*	*300 000 €*	*1 200 000 €*

Vote : Adopté à l'unanimité

012. Fin de la mise à disposition du village vacances de Vouneuil-sur-Vienne

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide :

– de ne plus faire usage du village vacances « Les Chalets de Moulière » de Vouneuil-sur-Vienne à compter du 1er janvier 2021 et de mettre fin au régime de la mise à disposition bénéficiant à Grand Châtellerault pour l'exploitation dudit bien appartenant à la commune de Vouneuil-sur-Vienne,

– de restituer à la commune de Vouneuil-sur-Vienne le bien immobilier correspondant au village vacances dans l'état où il se trouve sur la parcelle sise rue des Ardentes, cadastrée section AW n° 378, d'une contenance de 24 670 m².

Vote : Adopté à la majorité

POUR : (69)
CONTRE : (0)
ABSTENTIONS :(2) P. BARAUDON, P. BAZIN

013. Le Grand Atelier musée d'art et d'industrie - Régie boutique - Nouveaux tarifs et gestion des stocks.

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide d'approuver le nouveau tableau, ci-dessous, relatif aux tarifs des articles de la boutique du Grand Atelier, musée d'art et d'industrie à compter du 1er avril :

En gras : les nouveaux produits

* + 25 % environ sur les objets à destination des enfants et 50 % environ sur les objets à destination des adultes

	Prix de vente HT (5,50% sur la librairie et 20% sur les autres produits) -TVA applicable à compter du 1er janvier 2014	**Prix de vente TTC** : prix achat TTC +25 ou 50 % (selon catégorie d'objets)*/Prix conseillé et /ou imposé
Librairie		
Catalogue du musée Auto Moto Vélo	7,35 €	7,75 €
L'Épopée Fantastique (RMN)	11,37 €	12,00 €
Le Picton Mars – Avril 2019	7,58 €	8,00 €
Cabaret du Chat Noir	17,06 €	18,00 €
Contes du Chat Noir. L'hiver	17,36 €	18,50 €
Contes du Chat Noir. Le printemps	18,14 €	19,00 €
Carterie		
Carte postale Musée Auto Moto Vélo + Chat noir	0,83 €	1,00 €
Carte poste (RMN)	1,00 €	1,20 €
Carte postale panoramique MG éditions	1,67 €	2,00 €
Timbre stamp	1,33 €	1,60 €
Affiche Chat Noir (RMN)	3,00 €	3,60 €
Affiche Chat Noir	8,33 €	10,00 €
Plaque carte postale Chat Noir	**2,25 €**	**2,70 €**
Fournitures de bureau		
Voiture souple anti stress	2,50 €	3,00 €
Tacots (taille-crayons)	1,50 €	1,80 €
Stylo Starlite Colors	0,83 €	1,00 €
Calendrier perpétuel	4,58 €	5,50 €
Gomme naturelle rectangulaire N10	1,00 €	1,20 €
Set de 12 gommes voitures assorties	0,42 €	0,50 €
Crayon écorond tête gomme	1,42 €	1,70 €
Stylo Bowie	2,92 €	3,50 €
Stylo Chat Noir	2,50 €	3,00 €
Bloc Notes + stylo	3,33 €	4,00 €
Chemine élastique Chat Noir (RMN)	5,75 €	6,90 €
Calepin élastique Chat noir (RMN)	2,42 €	2,90 €
Cahier spirale Chat Noir (RMN)	12,50 €	15,00 €
Sous chemise Chat Noir (RMN)	4,08 €	4,90 €
Carnet Chat Noir (RMN)	4,58 €	5,50 €
Cahier Chat Noir (RMN)	4,08 €	4,90 €
Pochette Chat Noir (RMN)	7,92 €	9,50 €
Crayon à papier Chat Noir	**0,83 €**	**1,00 €**
Copocléphilie		
Porte clés métal (avec gravure musée)	2,92 €	3,50 €
Magnet MG	3,00 €	3,60 €
Porte-clé Bibendum Michelin	5,83 €	7,00 €
Magnet découpé	4,17 €	5,00 €
Magnet émaillé	3,75 €	4,50 €
Magnet Chat Noir (RMN)	3,25 €	3,90 €
Magnet Chat Noir	1,50 €	1,80 €
Porte-clé N10	1,33 €	1,60 €
Porte-clé Lampe	2,25 €	2,70 €
Porte clés Chat Noir	2,25 €	2,70 €
Porte clés Manu / Grand Bi	**2,92 €**	**3,50 €**

Miniatures/modèles réduits		
Assortiment de petits véhicules Norev	2,08 €	2,50 €
Norev Courses	**4,58 €**	**5,50 €**
Norev Anciennes	**5,83 €**	**7,00 €**
Jouets et jeux		
Mini tacot babar Vilac	5,83 €	7,00 €
Mini voiture Le Mans Vilac	7,92 €	9,50 €
Encastrement camion Vilac	7,08 €	8,50 €
Voiture oui/non et boulier Vilac	12,50 €	15,00 €
Voiture minicourse Vilac	6,25 €	7,50 €
Jeu Rubiks cube	11,17 €	13,40 €
Pochette 6 Silhouettes Chat Noir	9,17 €	11,00 €
Pochette unique Chat Noir	5,00 €	6,00 €
Set de coloriage	**4,17 €**	**5,00 €**
Divers		
Puzzle Auto	**7,08 €**	**8,50 €**
Mini puzzle 24 pièces	1,67 €	2,00 €
Puzzle Chat Noir (RMN)	5,42 €	6,50 €
Jeu de carte (voiture)	5,83 €	7,00 €
Jeu de carte Chat Noir	**3,33 €**	**4,00 €**
Figurine Bibendum Michelin (pneu et voiture)	5,42 €	6,50 €
Sac en PVC (produit dérivé)	2,50 €	3,00 €
Tote bag	4,42 €	5,30 €
Plaque émaillée	12,08 €	14,50 €
Thermomètre émaillé 30 cm	15,00 €	18,00 €
Thermomètre émaillé 42 cm	**39,00 €**	**46,80 €**
Mug avec boîte Chat Noir	5,42 €	6,50 €
Mug logo	**3,75 €**	**4,50 €**
Mug Manu	**5,00 €**	**6,00 €**
Porte fiche	**6,17 €**	**7,40 €**
Sous verre Chat Noir	3,75 €	4,50 €
Dés à coudre Chat Noir	1,25 €	1,50 €
Dés à coudre Manu	**3,33 €**	**4,00 €**
Réveil Chat Noir	**4,58 €**	**5,50 €**
Parapluie Chat Noir	**7,50 €**	**9,00 €**
Pochette double zip Chat Noir	**4,17 €**	**5,00 €**
Coquetier Chat Noir	**2,25 €**	**2,70 €**
Boule de noël Chat Noir	**9,00 €**	**10,80 €**
Pin's Chat Noir	**2,25 €**	**2,70 €**
Torchon	**11,08 €**	**13,30 €**
Bijouterie		
Bracelet en silicone	2,25 €	2,70 €

Vote : Adopté à l'unanimité

014. Atelier Chantier d'Insertion - Modification des tarifs de la Régie de recettes

Le Conseil Communautaire, ayant délibéré, décide :

- de valider la liste des productions de menuiserie et de culture maraîchère biologique de l'Atelier Chantiers d'Insertion (ACI) de Grand Châtellerault.

- de valider la proposition de tarification des productions réalisables par l'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) de Grand Châtellerault,

- d'appliquer les nouveaux tarifs à compter du caractère exécutoire de la délibération.

Vote : Adopté à l'unanimité

15. Motion relative au soutien aux Fonderies du Poitou

C'est pourquoi le Conseil Communautaire (à la suite de la « Conférence des maires » du 8 mars) :

- renouvelle son soutien aux salariés des 2 fonderies, dont il partage les inquiétudes, face aux difficultés du groupe ;

- demande que soient sécurisés les moyens financiers permettant l'application effective du Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) ;

- demande au groupe Liberty, propriétaire, de faire la lumière en toute transparence sur la situation financière du groupe, et de confirmer son engagement dans un plan de reconversion sérieux et ambitieux, garantissant à long terme la pérennité du site ;

- demande à l'État d'apporter son soutien à l'économie locale par tous les leviers en sa disposition : que ce soit au travers de la pression qu'il peut exercer sur Renault, ou par ses soutiens propres : en imaginant un dispositif similaire au dispositif « Transitions collectives », pour encourager les salariés dans leur reconversion, et en poursuivant son soutien à des entreprises très innovantes du bassin d'emploi et économique de Grand Châtellerault, deuxième bassin industriel de la région Nouvelle Aquitaine ;

- demande au groupe Renault de confirmer le maintien d'un niveau de commande suffisant et d'affirmer son soutien au site des fonderies du Poitou.

Vote : Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 20h05